

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 17 (1971)

**Heft:** 3

**Rubrik:** [Impressum]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# le billet du messager

## Anniversaires

(C.P.S.) Que de sociétés, de groupements, d'amicales de toutes sortes, à travers la Suisse ! Que de congrès, de rassemblements, de colloques, de symposiums et autres assemblées avec un comité à la clé et un bureau du comité pour jouer le rôle de l'exécutif dans les corporations de droit public ! Que de fêtes, de jubilés vrais ou faux, le mot jubilé et la notion qu'il recouvre étant accommodés à toutes les sauces ! En un mot : que d'anniversaires. La coutume de célébrer les anniversaires de sociétés a quelque chose de touchant. La plupart du temps, c'est une occasion de mettre à l'épreuve beaucoup de bonnes volontés. Les unes s'emploient à organiser la partie dite récréative de la fête. Les autres, à choisir un menu et à prendre avec les officiels tous les contacts indispensables. D'autres enfin se muent en rats d'archives. Ils compulsent les procès-verbaux de la société jubilaire, retrouvent la trace des membres fondateurs, se muent en historiens. Les plus malins — et comment leur donner tort? — s'en vont feuilleter les collections du journal local où ils glanent, à la faveur d'heures bénédictines, les échos d'un temps lointain : les guerres, les révolutions d'hier ; mais aussi les victoires sportives, les « exploits » d'un aventurier du ciel, ou l'arrivée d'une vedette ; le prix du pain, le prix d'une paire de chaussures, le salaire horaire d'un ouvrier, ou le traitement mensuel de l'institutrice du village. Ah ! « Ils » riront bien, dans la salle, au moment de la

« Lecture de l'Historique de la Société ». Et pourquoi riront-ils ? A cause des comparaisons, dans l'énumération desquelles ne manquera que la projection de diapositives d'images de modes. Mais ce temps-là était celui de la lanterne magique... Que diront de notre époque les chroniqueurs de l'an 2020 ? A quels chapitres de nos journaux s'arrêteront-ils ? Aux éditoriaux, aux pages nombreuses consacrées au sport, aux pérégrinations des vedettes, ou bien encore à ce que l'on appelle un peu partout en Suisse « Les sociétés locales » ? A moins qu'ils ne recherchent les faits divers qui apportent toujours aux amateurs de petite histoire les reflets vivants d'une époque, sous l'aspect de l'anecdote. Aux côtés des anniversaires de sociétés, quelle signification peuvent revêtir les anniversaires des enfants, des hommes et des femmes ? L'enfant, tout naturellement, se fait une fête de son anniversaire. Il en parle longtemps à l'avance, cajole son calendrier, dresse des listes de cadeaux désirés. Il arrive que l'enfance empiète longtemps sur l'âge adulte ! Les anniversaires, alors, sont autant d'occasions de rassemblements sympathiques, de motifs de rencontres où les vivres et liquides, les colifichets, cravates, sacs à main, portefeuilles, livres, disques et autres témoignages d'amitié ou d'affection, attestent, selon le sexe de la personne, le degré de sympathie dont elle se voit cernée. Des messages tombent dans la boîte aux lettres, tandis que sonne le téléphone. A son petit neveu qui fêtait ses vingt ans,

un grand-oncle disait, sentencieux : « C'est les beaux chiffres ». Viennent les années où la date d'un anniversaire ressemble plus à une borne de pierre sur le chemin des jours qu'à un fanion joyeux indiquant la montée à gravir.

Sans doute est-il normal qu'une once de sage philosophie accompagne tout anniversaire d'un adulte. La vie suppose des jalons, des points de repère. Dis-moi quelle mine tu fais le jour de ton anniversaire, je te dirai qui tu es ! C'est vrai : la loi de la vie est d'avancer; pour les aînés, de voir pousser la jeune graine ; pour l'adolescent, de rêver à de folles conquêtes et d'être impatient.

Souffler les bougies d'une tarte de fête — on n'y songe peut-être pas assez ! — N'est-ce pas associer la fête de la lumière et de la vie au symbole de la nuit qui tombe ?

La vie a ceci de merveilleux (entre autres richesses) : elle permet aux générations de s'entremêler dans l'existence de tous les jours ; elle les rend solidaires lors des anniversaires : quand les tout petits grimperont sur les genoux des plus âgés parmi les aînés pour embrasser un visage ridé; ou quand un aïeul va jusqu'à glisser à terre pour voir filer sur les rails d'un circuit aménagé selon les lois de l'esthétique un train qu'on lui a décrit : « fantastique »...

La célébration des anniversaires nous ménage plus d'un étonnement. A l'image de l'homme, divers, et quand même fraternel.

PASTOREL.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X<sup>e</sup>). C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : 15 F, Etranger : 20 F.  
IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIV<sup>e</sup>). — Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1971 — N° 3  
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer,  
adressez-vous au siège du journal

Adresssez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VII<sup>e</sup> - Tél. 548-80-48